

Journée régionale d'échanges Natura 2000 18 novembre 2014

Gironville-sur-Essonne

Introduction



DRIEE Ile-de-France

Service Nature, Paysage et ressources

Sylvie Forteaux et Olivier Patrimonio



Direction Régionale et Interdépartementale de l'Environnement et de l'Énergie
d'Île-de-France

www.driee.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr

Introduction de la journée

- Animation des sites Natura 2000 d'IDF
- Suivi de l'état de conservation dans le réseau francilien
- L'évaluation des incidences Natura 2000, un outil au service de la conservation des sites
- Les milieux humides dans les sites Natura 2000 d'Ile-de-France

Animation Natura 2000 en IDF : les partenaires

Les **structures porteuses** de la mission animation via une convention avec l'Etat (DRIEE): les 4 PNR d'IDF, 2 Conseils généraux (77 et 93), l'AEV, 5 communautés de communes, 3 communes, 1 syndicat mixte.

Certaines structures animent plusieurs sites Natura 2000 : PNR du Vexin = 3 sites, , AEV = 3 sites, CG 77 = 2 sites, CC Bassée-Montois = 2 sites, NaturEssonne = 2 sites,...

L'animation est réalisée en régie au sein des structures suivantes : PNR Vexin, Gâtinais, AEV, CG 93, CG 77, réserve St Quentin, CC Pays de l'Ourcq (pour partie) alors que d'autres structures font appel à la sous-traitance pour cette mission spécialisée ; c'est généralement le cas pour les petites collectivités. Les animateurs : Fédération de pêche 77, Agrenaba, FDC 77, CA 77, ONF, ANVL

l'animation de l'essentiel des sites Natura 2000 en IDF a été cofinancée par le FEADER via la mesure 323 A en fin de programme du règlement (2007/2013)

Il y a eu 4 conventions en 2011, 9 en 2012, 12 en 2013 et en 2014, grâce au volet 1 de la transition (reliquat de l'ancienne programmation), 15 conventions ont pu être engagées ;

Pour compléter ce bilan animation, il faut rajouter les sites qui rentreront en animation sous la prochaine programmation qui sont les 3 sites du Massif de Rambouillet (2 ZSC + la ZPS) avec le PNR de Chevreuse, et l'Yerres. 2 sites sont sans animation Natura 2000 : « Carrière de Guerville » (suivi Conservatoire Botanique National), « Carrière de Darvault » (site fermé pour raison de sécurité) ; enfin, il faut citer les sites « gérés » via les ENS mais sans convention animation Natura (4 sites CG 91).



PRÉFET
DE LA RÉGION
D'ILE-DE-FRANCE



Animation Natura 2000 en IDF : les contrats (1/2)

- **Bilan des Mesures agri-environnementales Natura 2000 :**

En IDF, les premières MAE Natura 2000 ont été mises en place assez récemment puisque c'est en 2010 que les 2 premiers territoires ont été ouverts : ZPS des Boucles de Moisson et Boucles de la Marne

A ce jour, **12 territoires sont « ouverts » aux MAE Natura 2000** ; sur certains sites, Moisson, Marne, Epte, une proportion significative d'exploitants (50) est déjà engagée en MAE ; Il existe un **fort potentiel sur la Bassée** (près de 200 exploitations dans le périmètre du site Natura 2000).

Une **synergie est à rechercher avec l'AESN** sur les territoires Natura 2000 qui présentent de forts enjeux eau et zones humides. Cela suppose de connaître les parcelles ou zones qui ont un classement commun.

3 octobre 2014 : lancement de l'appel à candidature « **Projet Agro-Environnemental et Climatique 2015** » pour la campagne 2015 des MAEC en région Île-de-France.

Dossier à remettre le **7/02/2015** auprès des DDT du département concerné par le projet.

pour les MAEC : crédits FEADER, mobilisés dans le cadre de la mesure 10 du PDRR en cofinancement des crédits Etat (MAAF)



PRÉFET
DE LA RÉGION
D'ÎLE-DE-FRANCE



Animation Natura 2000 en IDF : les contrats (2/2)

■ Bilan des contrats Natura 2000 par département :

- **Essonne** : il y a eu **11 contrats** (dont 5 antérieurs à la période 2007/13) ; les actions concernent essentiellement des actions de débroussaillage de pelouses calcaires sur le Gâtinais et la Haute Vallée de la Juine ;
- **Yvelines** : **11 contrats dont 1 forestier** ; tous les signataires sont publics (ONF, AEV, Commune, Base de loisirs) ; les opérations concernent l'entretien de landes et de milieux ouverts (Rambouillet, Moisson), la restauration de milieux humides (St Quentin), et la fermeture de cavités à chiroptères ;
- **Val d'Oise** : **4 contrats dont 1 forestier** ; les travaux visent la protection d'une cavité à chiroptères sur les coteaux de la Seine, la mise en place d'une gestion pastorale à Genainville et la restauration du marais de Frocourt (Vallée de l'Epte).
- **Seine-et-Marne** : **28 contrats dont 6 forestiers** ; ces opérations concernent l'entretien de landes à Fontainebleau, de mares forestières à Villefermoy et de gestion de prairies en Bassée,...
- **Seine-Saint-Denis** : **6 contrats** sur la ZPS localisés principalement sur 2 entités du site (Parc Georges Valbon et Parc du Sausset) avec comme objectifs : restauration de milieux humides pour le Blongios nain et le débroussaillage de milieux ouverts
- Pour les nouveaux contrats, il est prévu que les crédits FEADER, soient mobilisés dans le cadre des mesures 7 (contrat non agricoles – non forestiers) et 8 (contrats forestiers) du PDRR en cofinancement des crédits Etat (MEDDE).



Suivi de l'état de conservation dans le réseau francilien (1/2)

*Pour mémoire : Prioriser les espèces et les habitats en fonction des enjeux et de la faisabilité d'un suivi → inventaires ou suivis à mettre en œuvre sur sites N2000 : à examiner selon moyens financiers / opportunité scientifique / cohérence régionale
→ Utiliser des méthodes simples et pragmatiques reproductibles dans le temps*

2014 / 2015 : état des lieux, inventaires, consolidation de suivis
→ Amélioration des connaissances, actualisation DOCOB/FSD et bases pour poursuivre les suivis sur les sites N2000

- Suivis habitats : avec l'appui technique du Conservatoire botanique aux animateurs, élaboration de protocoles adaptés aux sites :
 - ✓ Inventaire et cartographie des **végétations aquatiques** sur le Loing et l'Epte (Fédération de Pêche 77/PNR Vexin/CBNBP)
 - ✓ Évaluation de l'état de conservation de l'habitat **forêt alluviale** en Bassée (AGRENABA/CBNBP)
 - ✓ Évaluation de l'effet de gestion et de l'état de conservation sur les **pelouses calcaires** du sud Essonne (NaturEssonne/PNR Gâtinais/CBNBP)

Suivi de l'état de conservation dans le réseau francilien (2/2)

➤ Suivis espèces

- ✓ Poursuite des protocoles **Pics mar** : Recensement sur 2 ans dans le massif de Villefermoy (FDC 77), en forêt de Rosny-78 (G.Baudoin), forêt de Chantilly (CORIF/PNR Oise Pays de France)
- ✓ Inventaire de la **Mulette épaisse (*Unio crassus*)** sur le Petit Morin (ONEMA), le Vannetin (Fédération de Pêche77 /Biotope)
- ✓ État des lieux et cartographie des populations d'**Agrion de Mercure** sur l'Epte (PNR du Vexin)
- ✓ Suivi des **Vertigos** en Essonne (B. Vincent/PNR Gâtinais)
- ✓ Mise en œuvre de protocoles sur la ZPS de la Bassée pour évaluer la densité des **Busards** et **Oedicnèmes** en milieu ouvert agricole, année test 2014 et poursuite en 2015 (JD. Bergemer et S.Mahuzier/CNRS Montpellier)
- ✓



PRÉFET
DE LA RÉGION
D'ÎLE-DE-FRANCE



L'évaluation des incidences Natura 2000, un outil au service de la conservation des sites

- Comparaison sur 2 années 2012/13 : augmentation de 19 % du nombre de dossiers, légère hausse sur LL1, 80 % des dossiers relèvent de la LN.
- - LN : documents de planification, projets études d'impacts, dossiers loi sur l'eau, travaux en sites classés, homologation de circuits
 - + 2013 (jusqu'à 10 items) : manifestations sportives ou culturelles, démoustication et coupes forestières
- - LL1 : manifestations sportives, permis de construire, coupes et abattage d'arbres
 - + 2013 (jusqu'à 8 items) : encore + de manifestations sportives et ce qui tourne autour de l'urbanisation (PC, PA, clôtures,...), autorisations de défrichement, DIG pour la gestion des cours d'eau.
- 60 % des activités en site contre 40 % hors site

Source : retour tableaux des référents Natura 2000 des DDT sollicitées



PRÉFET
DE LA RÉGION
D'ILE-DE-FRANCE



Poursuivre la mise en œuvre du dispositif EIN

→ **Poursuivre la sensibilisation et la formation, identifier les difficultés**

Pour mémoire : le dossier EIN relève de la responsabilité du maître d'ouvrage ou pétitionnaire mais est validé par les services de l'État lors de l'instruction

- 2013/2014 : Poursuite des formations des services instructeurs dans chaque département avec thématiques ciblées → 7 journées, plus de 100 personnes formées (DDT/DDCS/Fédérations sportives/Pref et Ss-Pref/DDPP/DRIEE)
 - Objectif : orienter vers une 1ère étape de conviction sur l'intérêt de Natura 2000, repérer les dossiers à enjeux, s'appropriier les enjeux naturels du territoire, identifier les points de vigilance
- Prévoir des retours d'expérience et d'analyse d'études de cas
- Sensibiliser les services et collectivités (ex : plaquette N2000 dans le 95)

Poursuivre la mise en œuvre du dispositif EIN

- *Pour mémoire : l'animateur, partie prenante dans l'EIN, 1^{er} relais local*
 - Informer les porteurs de projets : rôle d'alerte de l'animateur, connaissance du site, actions vers les élus (ex : fiche d'aide à la réalisation d'une EIN, formation élus/Féd. de pêche 77)
 - Accompagner les porteurs de projets : informer sur les enjeux sans prendre des positions qui relèvent de l'instruction, positionnement en amont pour orienter/optimiser le projet
 - Veiller à la bonne application : surveillance et alerte par l'animateur, PV par DDT/ONCFS/ONEMA, respect des engagements/prescriptions des dossiers autorisés, contrôle du maintien de l'intégrité des sites
- *Un outil en cours : un exemple de projet de charte Natura 2000 (dite Warsmann) sur la Vallée de l'Epte, une charte interrégionale et interdépartementale*
 - Outil conduisant à la dispense d'EIN dans le cadre d'activités récurrentes et de faible impact se déroulant dans les sites Natura 2000 → volet « engagements spécifiques à une activité » décliné par type d'activités et signé par les porteurs de projets d'activités soumises à EIN
 - La charte peut être signée par les usagers du site, et désormais par les professionnels et utilisateurs des espaces situés dans les sites N2000

NATURA 2000 :

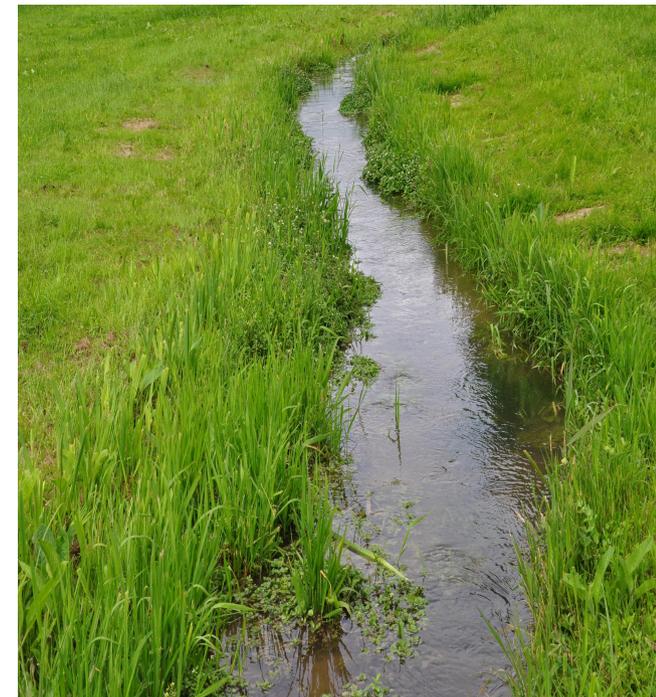
Zones humides et milieux aquatiques en Île-de-France



En IDF, les milieux humides couvrent 2,8 % du territoire

Quelques chiffres (Natureparif):

- Cours d'eau : 6 885 ha
- Plans d'eau : 8 211 ha
- Mares et mouillères : 870 ha
- Prairies humides : 559 ha
- Roselières : 611 ha
- Marais : 792 ha
- Forêts humides : 7 701 ha
- Peupleraies : 8629 ha



LES HABITATS HUMIDES / AQUATIQUES dans les sites NATURA 2000 d'Île-de-France



PRÉFET
DE LA RÉGION
D'ÎLE-DE-FRANCE

Service
Nature,
Paysage
et
Ressources

Nature et
paysages
protégés en
Île-de-France

- Natura 2000 Directive "Habitats"
- Natura 2000 Directive "Oiseaux"

- Nombre d'habitats
- 11 à 15 (6)
 - 6 à 10 (7)
 - 1 à 5 (4)
 - 0 (8)

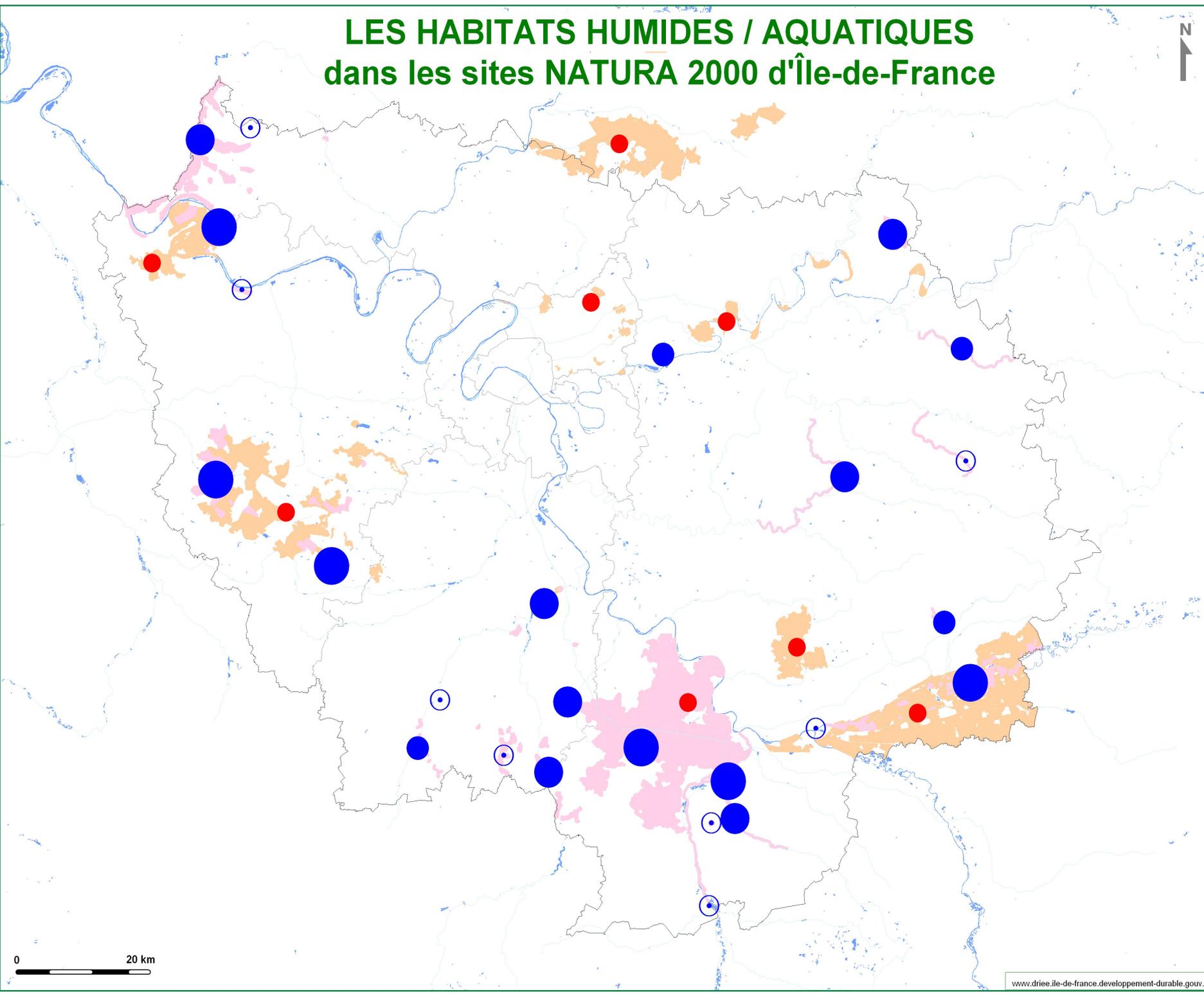
Limites départementales
Echelle : 1 / 500 000

Ce document est édité à titre informatif, il n'a pas de valeur juridique

Données :
DRIEE 2014
IGN 2005

© IGN-2005-SCAN25

Novembre 2014
Réalisation : E. Coudert



0 20 km

- Types Habitats milieux aquatiques et humides : 21 sur les 39 habitats Natura 2000 présents en IDF (6 aquatiques, 15 humides)
en IDF, différents types de tourbières à Rambouillet, prairies humides Epte, Bassée, marais alcalins Loing, Essonne
- Végétations aquatiques Epte, Loing
- 18 sites Natura 2000 sur 25 désignés au titre de la Directive Habitats avec au moins un habitat humide/aquatique



Les espèces animales de la Directive Habitat des milieux aquatiques et humides en IDF

- 3 espèces d'odonates : Agrion de Mercure, Leucorhine à gros thorax, Cordulie à corps fin
- 1 papillon : Cuivré des marais
- 2 amphibiens : Triton crêté, Sonneur à ventre jaune
- 3 mollusques : 2 espèces Vertigos et Mulette épaisse
- 5 poissons : Chabot, Loche de rivière, Bouvière, 2 espèces de lamproies
- 1 écrevisse à pieds blancs



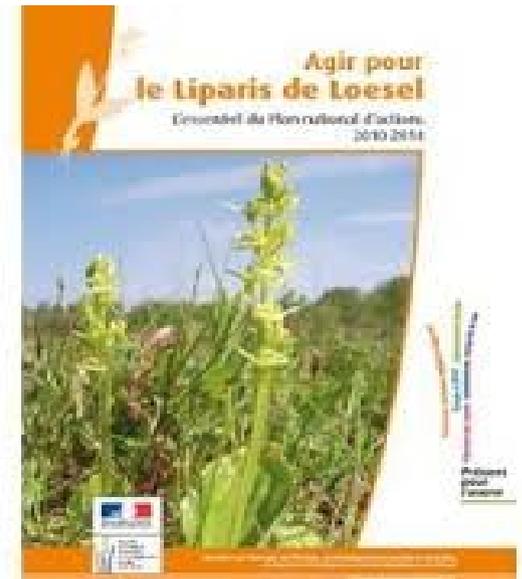
= plus de la moitié (55 %) des espèces d'intérêt communautaire (annexe 2 DH) présentes en IDF

Les espèces végétales de la Directive Habitat des milieux aquatiques et humides en IDF



- 2 espèces présentes actuellement : le **Fluteau nageant** qui fait l'objet d'un plan régional d'action (Conservatoire botanique/ONF) et le **Sysimbre couché**

- Une espèce disparue : le **Liparis de Loesel** dernière observation en 1955 à Episy (basse vallée du Loing)



Directive Oiseaux : espèces à fort enjeu de conservation en IDF

- **Blongios nain**, la majorité des couples nicheurs en IDF sont localisés dans les ZPS
- Très faibles effectifs : **Balbuzard, Busard des roseaux**
- **Gorgebleue** : bastion ZPS des boucles de la Marne
- **Sternes pierre-garin, naine** et **Mouette mélanocéphale** : habitats de substitution (îlots gravières, radeaux,...)
- + **limicoles** en halte migratoire (St Quentin, Bassée)
- + Hivernage **anatidés** (Boucles de la Marne, Bassée)
- Espèces disparues (comme nicheuses) : **Butor étoilé** (grandes roselières)
Râle des genêts (prairies inondables)



Restauration et gestion :

- Milieux aquatiques : restauration des continuités (effacement des ouvrages) : ex : Lamproie marine bloquée dans la partie aval de l'Epte (78/95), habitat « rivières à renoncules » favorisé
- Milieux humides : restauration de marais, Larchant (77), Etang de St Quentin (78), Marais de Frocourt (95), Marais du Sausset (93)
- Fauche/pâturage des prairies (MAE,...) : Epte, Bassée, Loing



Perspectives

- Objectif **Directive cadre sur l'eau** : **2015 un bon état écologique** des eaux superficielles et souterraines (des dérogations dans le bassin sur certaines masses d'eau jusqu'à 2027).
- A l'échelle du **bassin Seine-Normandie**, des signes encourageants : 38% des masses d'eau de surface continentales (rivières et plans d'eau) sont en bon ou très bon état écologique, soit une amélioration de 15% par rapport à 2009. Mais encore 15 000 tonnes de phytosanitaires utilisés par an...
- **Plan national d'action milieux humides** (2014/2018) ; un des axes majeur, la reconquête des écosystèmes dégradés
- En Idf : **priorités** bas marais alcalins ? Restauration de prairies humides ?
- ZH en Natura 2000 : **animation de territoire**, opérations de restauration de milieux essentiellement à partir d'espaces publics



Merci de votre attention



PRÉFET
DE LA RÉGION
D'ÎLE-DE-FRANCE

Direction Régionale et Interdépartementale de l'Environnement et de l'Énergie
d'Île-de-France

www.driee.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr